



HAL
open science

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039674

HAL Id: hceres-02039674

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039674>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux

- Université d'Auvergne - UdA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Administration et sécurité des réseaux (AESR)* prépare des étudiants de niveau Bac+2 en informatique générale et/ou réseaux aux métiers de l'installation, de la conception et de l'administration et l'interconnexion des réseaux informatiques. Les étudiants sont issus de diplômes universitaires de technologie (DUT) ou de brevets de technicien supérieur (BTS) principalement, mais certains proviennent de deuxième année de licence (L2). La formation est aussi ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les diplômés ont vocation à encadrer des équipes de techniciens. Ils auront le bagage technologique nécessaire pour suivre et/ou devancer les évolutions technologiques en la matière. Les métiers des télécommunications font aussi partie des objectifs visés. Les types de réseaux concernés sont divers : données, voix, qu'ils soient fixes ou mobiles.

Cette licence professionnelle, résultat de la fusion des deux licences *Administration et sécurité des réseaux* et *Réseaux sans fil et sécurité*, est constituée de deux parcours distincts mais avec trois unités d'enseignement (UE) communes sur six UE par parcours (dont un projet tuteuré) : le parcours *Administration et sécurité des réseaux (ASUR)* exclusivement en alternance (contrats de professionnalisation) et le parcours *Réseaux sans fil et sécurité (RSFS)* exclusivement en formation initiale. La répartition par semestre des unités d'enseignement n'est pas précisée. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand.

Synthèse de l'évaluation

Située dans un environnement géographique et industriel très favorable, la licence professionnelle AESR bénéficie d'une équipe pédagogique composée de professionnels du secteur et d'enseignants-chercheurs dont la thématique de recherche est en adéquation avec les objectifs scientifiques et techniques de la formation.

Cette licence attire de nombreuses candidatures mais la sélection à l'entrée ne permet pas d'obtenir le taux de réussite que l'on pourrait attendre, la croissance de ce taux est cependant de bon augure. En effet, entre 100 et 110 dossiers sont examinés chaque année pour 28 places pour le parcours ASUR et 80 à 90 pour les 14 places du parcours RSFS, mais le taux de réussite ne dépasse pas 84 %. Il serait intéressant de connaître la répartition de ce taux sur les deux parcours. Les étudiants diplômés s'insèrent sans trop de difficultés (85 % à six mois) ce qui démontre un enseignement de qualité et la pertinence des compétences acquises.

Points forts :

- Formation très attractive conduisant à un taux d'insertion professionnelle satisfaisant.
- Participation d'une équipe de recherche directement en rapport avec la spécialité.
- Conseil de perfectionnement de composition équilibrée et prenant en compte l'avis des étudiants.

Points faibles :

- Pas de dispositif d'aide à la réussite et taux de réussite un peu faible.
- Un seul parcours ouvert à l'alternance.
- Manque de précision dans l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations :

Il serait opportun de limiter les poursuites d'études en étant peut-être plus vigilant lors du recrutement sur les motivations des candidats. Une analyse des causes d'échec doit être conduite et déboucher peut-être sur des propositions de remise à niveau en présentiel pour les étudiants en difficulté. Il serait également judicieux que la formation en alternance soit proposée pour le parcours RSFS.

La dimension internationale de la licence professionnelle doit être développée notamment en systématisant le TOEIC (Test Of English for International Communication) ou le CLES (certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) avec prise en charge par la formation.

Enfin il faut mettre en place la semestrialisation si ce n'est pas déjà le cas, sinon indiquer clairement la répartition des UE par semestre.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les contenus des unités d'enseignement ne sont pas très détaillés, notamment la répartition entre les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP). Cependant, hormis le management d'équipe qui figure dans les objectifs et pas dans les enseignements, au vu de l'insertion professionnelle des diplômés, on peut dire que le cursus est en adéquation avec les objectifs. On regrette qu'un seul des deux parcours soit proposé en alternance.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'IUT de Clermont-Ferrand (DUT Réseaux et Télécommunication principalement) prépare des étudiants qui peuvent être de très bons candidats à la licence professionnelle <i>Administration et sécurité des réseaux</i> et il n'existe pas de formation équivalente géographiquement proche. Le tissu industriel régional offre des opportunités d'emploi importantes et la collaboration avec des entreprises locales (Orange en particulier avec laquelle un partenariat a été établi). L'implication d'enseignants-chercheurs dans le domaine des réseaux enrichit considérablement la qualité de la formation. L'environnement de cette formation est donc particulièrement favorable.</p>
<p>Équipe pédagogique</p>	<p>Les enseignants professionnels représentent plus de 36 % du volume horaire, les enseignants-chercheurs 42 % et les PRAG (professeurs agrégés) ou PRCE (professeurs certifiés) 21,5 %. Le volume horaire assuré par des professionnels peut sembler un peu faible pour une licence professionnelle mais l'implication de la plupart des membres de l'équipe de recherche « réseaux et protocoles » du Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS, unité mixte de recherche - UMR - 6158-Centre national de la recherche scientifique - CNRS) dans l'équipe pédagogique fait plus que compenser cette relative faiblesse des enseignants professionnels.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables sur les cinq dernières années avec une moyenne de 41 étudiants, 26 en contrat de professionnalisation (parcours ASUR), 14 en formation initiale (parcours RSFS) et un en formation continue.</p> <p>Le taux de réussite est en augmentation (de 80 % de 2010-2011 à 84 % en 2013-2014) mais devrait être meilleur compte tenu de la sélection à l'entrée de la formation et des entretiens individuels en milieu d'année.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle, en augmentation également, est assez satisfaisant. En effet il est passé de 76 % à 30 mois pour les diplômés de 2010 à 85 % à six mois pour les diplômés de 2012 et de 2013.</p> <p>Il faut cependant noter un taux de poursuite d'études trop élevé pour une licence professionnelle surtout si l'on tient compte de la proportion importante de contrats de professionnalisation (66 %).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'implication de l'équipe « réseaux et protocoles » du laboratoire LIMOS-CNRS dans les enseignements alors que ces thèmes de recherche sont directement liés à la spécialité enseignée apporte une plus-value intéressante à cette formation. Les étudiants sont invités à de nombreux séminaires de recherche dans le domaine de la confiance numérique et les</p>
------------------------------	--

	<p>projets tuteurés sont souvent en relation avec les thèmes de recherche de l'équipe.</p> <p>La recherche occupe donc probablement une place plus importante dans la licence professionnelle <i>Administration et sécurité des réseaux</i> de l'Université d'Auvergne que dans d'autres formations similaires.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation prend la place qui convient dans une licence professionnelle. En effet, le parcours ASUR s'effectue en alternance et le parcours RSFS comporte un stage long de 12 à 16 semaines. Un partenariat fort a été conclu avec l'entreprise Orange qui recrute de nombreux alternants.</p> <p>Les entreprises qui interviennent dans la formation participent au conseil de perfectionnement.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants en formation initiale effectuent un stage de 12 à 16 semaines, les alternants sont en entreprise pendant 33 semaines. Le suivi et l'évaluation de la présence en entreprise pour les deux parcours sont clairement définis et consignés.</p> <p>Le projet tuteuré commun n'est pas un travail de groupe à proprement parler puisqu'il s'effectue en binôme.</p> <p>On peut regretter que les critères d'évaluation n'en soient pas mieux précisés.</p>
Place de l'international	<p>Malgré des relations établies entre le LIMOS-CNRS et un laboratoire Québécois ainsi que le lien avec une université écossaise, la place de l'international dans la formation est réduite. Elle ne concerne que quelques stages et surtout la poursuite d'études, ce qui n'est pas la vocation d'une licence professionnelle.</p> <p>Le passage du TOEIC et/ou du CLES sont proposés mais le coût pour les étudiants n'est pas indiqué.</p> <p>Aucun cours n'est rédigé ni énoncé en anglais.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le parcours ASUR en contrat de professionnalisation comporte un numerus clausus de 28 étudiants. La sélection est supposée sévère avec 27 % de candidats acceptés. En ce qui concerne le parcours RSFS il n'y a que 14 places et seulement 16 % des candidats sont admis. Cependant, certains étudiants se voient proposer un programme de remise à niveau dont les modalités ne sont malheureusement pas connues.</p> <p>Il n'existe aucun autre dispositif spécifique d'aide à la réussite en dehors d'un entretien/bilan individuel en milieu d'année universitaire.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le parcours ASUR (66 % des étudiants) est uniquement proposé en contrat de professionnalisation et le parcours RSFS en formation initiale ou en formation continue.</p> <p>Tous les enseignements sont dispensés en présentiel.</p> <p>Le diplôme peut être obtenu en totalité ou partiellement par VAE.</p> <p>Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il n'est pas fait mention d'adaptation à d'autres contraintes, notamment d'adaptation de l'emploi du temps pour des sportifs de haut niveau par exemple.</p> <p>L'usage du numérique est intrinsèque à une formation en informatique mais en outre, les étudiants bénéficient d'un « espace numérique de travail » (ENT), de l'accès à la plate-forme Claroline et au réseau social professionnel UdAPro, ils disposent d'un laboratoire de langues pour l'apprentissage de l'anglais. En revanche, il n'existe pas de dispositif de formation à distance.</p> <p>On peut regretter que la formation en alternance ne s'applique qu'à l'un des deux parcours.</p>
Évaluation des étudiants	<p>La licence professionnelle a fait le choix du contrôle continu avec communication des notes au fil de l'eau par l'ENT.</p> <p>Il y a compensation entre les différentes UE (sauf pour les stages et projet) avec application de coefficients.</p> <p>La répartition des UE par semestre n'est pas indiquée.</p> <p>Le jury est composé pour au moins un quart de ses membres par des enseignants vacataires.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'ensemble de l'équipe pédagogique réalise un bilan de chaque étudiant à mi-parcours et les étudiants en sont informés individuellement lors d'un entretien.</p> <p>Un projet de portefeuille de compétences est mené par un groupement d'universités dont l'Université d'Auvergne. Il est déjà ouvert aux étudiants.</p> <p>Un livret électronique de suivi du projet tuteuré est à l'étude.</p> <p>Le supplément au diplôme est bien présenté.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Une enquête est réalisée auprès des étudiants à l'issue de la soutenance finale.</p> <p>Deux enquêtes sont réalisées par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Étudiante de l'Université d'Auvergne (ISO 9001), l'une six mois après l'obtention du diplôme et l'autre après 30 mois. Les résultats de cette dernière enquête sont très détaillés. On y lit notamment la répartition des étudiants en emploi (deux femmes et 21 hommes), en études (0/7), en recherche d'emploi (0/4), etc. On constate donc le fort taux de poursuite d'études (proche de 20 %) et la bonne intégration professionnelle des autres étudiants. On remarque que le taux de féminisation est plus faible que dans la plupart des formations informatiques (6 %).</p> <p>Une rencontre entre les anciens étudiants et les actuels est organisée chaque année.</p> <p>Cependant le dossier n'indique pas quel usage est fait des résultats des enquêtes.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement se réunit en septembre chaque année et est composé classiquement des enseignants et des professionnels qui interviennent dans la formation. Il faut remarquer que des délégués étudiants et des professionnels du secteur (non enseignants) y participent.</p> <p>Au moins deux conseils de département sans compter les réunions pédagogiques ponctuelles permettent un bon suivi de la formation.</p> <p>Une enquête par mail auprès des étudiants dont les résultats sont intégrés dans la réflexion du conseil de perfectionnement est réalisée avant la soutenance finale. Toutefois ce questionnaire reste trop général.</p> <p>Chaque enseignant a la possibilité de réaliser une évaluation spécifique de ses enseignements mais cela reste optionnel et aucun exemple n'est fourni dans le dossier.</p>

Observations de l'établissement

Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

Licence professionnelle

Administration Et Sécurité des Réseaux, MRIT

Numéro de rapport : S3LP170012587

Dans le rapport d'évaluation de la Licence nommée ci-dessus, il est noté dans la rubrique « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » qu'aucun autre dispositif spécifique d'aide à la réussite en dehors d'un entretien/bilan individuel en milieu d'année universitaire n'est mis en place.

Nous souhaitons porter à votre attention qu'un dispositif d'aide à la réussite est en cours d'étude et devrait être mis en place dès la rentrée 2016. Il consiste en l'envoi de cours de licence sous forme numérisée avec une bibliographie adaptée après l'inscription de la nouvelle promotion afin que celle-ci se familiarise avec des notions nouvelles ou qu'elle revoie les prérequis nécessaires au suivi de la Licence.

De plus, des cours de soutien sont à l'étude. Ils prendraient la forme de tutorat et seraient assurés par des étudiants d'école d'ingénieurs (ISIMA ou autres).

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Alain Eschaliér.

Professeur Alain ESCHALIER